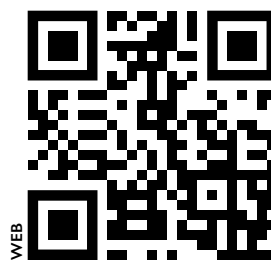


Supplément unique de

500 \$

**À L'ALLOCATION CANADIENNE
POUR LE LOGEMENT**



Le gouvernement du Canada offre un **paiement unique de 500 \$** aux locataires à faible revenu pour les aider à payer leur loyer.

Cette prestation est disponible pour les locataires qui :

- ont un revenu familial net rajusté de 35 000 \$ ou moins pour les familles, ou de 20 000 \$ ou moins pour les particuliers;
- ont au moins 15 ans et une résidence principale au Canada le 1^{er} décembre 2022;
- consacrent au moins 30 % de leur revenu familial net rajusté en 2021 à leur loyer en 2022.

Présentez une demande par l'entremise de Mon dossier de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Pour recevoir votre paiement plus rapidement, inscrivez-vous au dépôt direct dans Mon dossier de l'ARC.

La date limite pour présenter votre demande est le 31 mars 2023.

Un formulaire Web en ligne est disponible si vous n'êtes pas en mesure d'ouvrir une session ou de vous inscrire à Mon dossier de l'ARC. Les personnes qui ne peuvent pas présenter de demande en ligne peuvent appeler l'ARC au 1-800-282-8079.

Pour plus d'information et pour savoir comment présenter une demande, consultez le site :
canada.ca/supplement-unique-allocation-logement



Canada

